

Bureau de l'honorable | Office of the Honourable | Kepme'te'w Senetl Paul (PJ) Prosper

## Communiqué de presse Le sénateur Prosper publie son rapport annuel sur les progrès réalisés dans le cadre du programme *Reconcili-ACTION*

**POUR DIFFUSION: 30 SEPTEMBRE 2025** 

**Nation Mi'kmaw de Paqtnkek**– À la veille de la Journée de la vérité et de la réconciliation, le sénateur Prosper publie le premier rapport annuel, qui rend compte des progrès accomplis pour faire avancer les priorités des Mi'kmaw telles qu'elles sont présentées dans son rapport fondateur, *Reconcili-ACTION*. Afin de faire avancer les choses, le sénateur Prosper a choisi diverses priorités à court, moyen et long terme pour aider à faire avancer les initiatives.

## **CITATION**

« J'ai toujours dit que si je perdais mon lien avec la communauté, je ne pourrais plus continuer à faire ce que je fais. Les priorités qui m'ont été communiquées lors de ma tournée d'écoute à Mi'kma'ki l'année dernière ont guidé le travail de mon bureau. Je me suis efforcé de faire en sorte que chaque intervention que j'ai faite au Sénat et chaque initiative que j'ai prise soient en rapport avec quelque chose mentionné dans Reconcili-ACTION. Pour moi, il est important de voir et de réfléchir à l'ampleur – ou à la faiblesse – des progrès réalisés en matière de réconciliation. C'est ce qui nous fait passer des paroles aux actes mesurables.

Ce rapport m'aide également à rendre des comptes aux Canadiens, mais surtout aux peuples Mi'kmaw et L'nu de tout le Canada. Je travaille pour eux. »

- Sénateur PJ Prosper (Nouvelle-Écosse/Mi'kma'ki)

## **FAITS SAILLANTS**

- Le sénateur Prosper a lancé une tournée d'écoute de février à septembre 2024, au cours de laquelle il a rencontré plus de 1 700 personnes dans tout <u>le Mi'kma'ki</u>, le territoire traditionnel des Mi'kmaq.
- <u>Reconcili-ACTION</u> compte 241 pages et énumère les priorités de chaque communauté Mi'kmaw de Nouvelle-Écosse ainsi que des communautés, organisations et conseils tribaux de tout le Mi'kma'ki.

Pour les demandes des médias :

Claudine Santos, directrice des affaires parlementaires <u>Claudine.Santos@sen.parl.gc.ca/(m)</u> 613.601.1184